Nations Unies DP/DCP/MEX/4

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
5 décembre 2025
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2026
2-5 février 2026, New York
Point 10 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays du PNUD et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour le Mexique (2026-2031)

Table des matières

Page

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable . . . 2

II. Priorités du programme et partenariats . . . 4

III. Administration du programme et gestion des risques . . . 8

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme . . . 10

Annex

A. Results and Resources Framework for Mexico (2026-2031) . . . 11

25-20018 (F) 051225 301225

Merci de recycler

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Figurant parmi les 10 pays les plus peuplés[1] et les plus hyperdivers[2] du monde, le Mexique affiche un engagement ferme en faveur du développement durable, matérialisé par l'application de politiques à ses trois niveaux de pouvoir, qui contribuent à l'essor du développement mondial.

2. Dans un souci de cohérence avec le mandat du PNUD et de consolidation de son rôle de partenaire stratégique dans le pays depuis 1961, le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour le Mexique (2026-2031).

3. Le Plan-cadre de coopération et le présent programme ont été conçus de manière participative, avec la participation des administrations publiques, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire aux niveaux national et local, dans le cadre de consultations multisectorielles. Les partenaires stratégiques du PNUD ont joué un rôle clé. L'alignement sur la planification fédérale a permis d'assurer la cohérence avec les évaluations et les priorités nationales. Le présent programme repose sur ces consultations et s'appuie sur les données probantes de l'analyse commune de pays, de l'évaluation du Plan-cadre de coopération (2020-2025) et de l'évaluation indépendante du programme de pays.

4. Avec un produit intérieur brut (PIB) de 1 800 milliards de dollars en 2024, le Mexique représente la douzième économie mondiale et la deuxième d'Amérique latine. Son économie repose essentiellement sur les services, avec des contributions significatives de l'industrie manufacturière (20 % du PIB), du secteur automobile et des exportations, qui stimulent l'emploi et l'innovation. Gage de sécurité alimentaire, le secteur primaire compte une main-d'œuvre importante (12 %), tandis que les secteurs de l'exploitation minière et de l'énergie bénéficient d'une forte présence internationale.

5. À la suite du ralentissement économique mondial provoqué par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et des récentes menaces pesant sur l'intégration commerciale, le pays connaît une stagnation, avec une croissance projetée à 0,1 % pour 2025[3]. Les niveaux de l'indice de développement humain stagnent également depuis 2019[4]. Le ralentissement du développement humain, l'accroissement des disparités avec les pays développés et l'instabilité de l'environnement international font peser une menace sur la gouvernance et la résilience, tout en exacerbant les pressions intérieures.

6. En 2024, 83,8 % du budget fédéral avait un lien avec les objectifs de développement durable, et quatre rapports nationaux volontaires ont été publiés. Toutefois, avec un taux global de réalisation des objectifs de 69,7 %[5], il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les cibles de 2030, en particulier dans le cadre des objectifs 16 (Paix, justice et institutions solides), 13 (Action climatique), 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre). Des avancées notables ont été enregistrées dans le cadre des objectifs 1 (Pas de pauvreté), 5 (Égalité entre les sexes) et 10 (Inégalités réduites). Selon l'indice des effets collatéraux, les initiatives prises par le Mexique ont eu une influence positive sur la capacité d'autres pays à atteindre les objectifs de

[1] Banque mondiale, 2024.
[2] Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité (CONABIO), 2023.
[3] Banxico, 2025.
[4] Organisation des Nations Unies, 2025.
[5] Réseau des solutions pour le développement durable, 2025.

développement durable. Le présent programme portera sur les mesures prises par le PNUD à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. La lutte contre la pauvreté constitue la pierre angulaire du pays, le Mexique ayant été le premier pays à instituer une mesure multidimensionnelle de la pauvreté[6]. Malgré les progrès accomplis[7], les populations indigènes et afromexicaines, les femmes, les personnes handicapées, les enfants et les adolescents, les personnes âgées, les personnes en situation de déplacement et d'autres minorités restent victimes d'inégalités exacerbées[8]. Le faible accès à la sécurité sociale (50 % de la population) et aux services de santé (39 %), ainsi que la précarité des soins permettent de jauger la vulnérabilité des groupes ciblés en priorité par ce programme : les femmes et les filles, les personnes vivant dans la pauvreté, les populations autochtones et afromexicaines, les jeunes, et les personnes en situation de déplacement.

8. Les femmes et les filles continuent de subir des inégalités structurelles malgré les progrès réalisés en matière de législation, d'éducation et de participation politique. Les débouchés économiques restent limités : les femmes sont moins nombreuses que les hommes sur le marché du travail et occupent souvent des emplois informels, précaires ou non rémunérés dans le domaine des soins. Les femmes autochtones, afromexicaines et rurales se heurtent à des obstacles supplémentaires en matière de services de santé, d'éducation et de justice. Les normes culturelles et la discrimination systémique continuent également de masquer les inégalités de genre, contribuent à la violence de genre, et limitent l'autonomie et les droits des femmes et des filles.

9. Le PNUD et d'autres entités des Nations Unies ont recensé les problèmes suivants : 1) l'affaiblissement de l'État de droit, de la gouvernance, de la justice et de la participation dans un contexte de violence, d'insécurité et de mobilité humaine ; 2) les inégalités structurelles limitant l'exercice des droits, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité ; et 3) la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et des services écosystémiques, et la vulnérabilité aux changements climatiques. Le PNUD contribuera à quatre réalisations du Plan-cadre de coopération, de manière à renforcer la bonne gouvernance et l'État de droit, l'inclusion sociale et l'égalité réelle, et le développement durable.

10. Face à ces problèmes[9], l'avantage comparatif du PNUD réside dans ses alliances stratégiques avec les autorités fédérales et infranationales, ainsi qu'avec les secteurs privé et social, qui visent à promouvoir l'équité territoriale et à mettre en œuvre des solutions locales en matière de développement, de consolidation de la paix, de gouvernance et de participation citoyenne. Le rôle de chef de file du PNUD en matière d'action environnementale découle de sa capacité à relever les défis que pose la triple crise planétaire, en plaçant les personnes, en particulier celles en situation de vulnérabilité, au centre de ses préoccupations. Selon l'évaluation indépendante du programme de pays, grâce à sa capacité à promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles, le PNUD a consacré 82 % de ses dépenses à des projets principalement ou partiellement axés sur l'égalité des genres. Le bureau du PNUD au Mexique a également diffusé de bonnes pratiques à l'échelle mondiale, telles que sa méthodologie de marquage budgétaire relatif aux objectifs de développement durable.

11. Le programme de pays du PNUD au Mexique couvre tous les États. Le PNUD ne perd pas de vue l'accent mis sur le sud, mais redouble d'efforts pour assurer une plus grande présence dans le nord du pays. Selon l'évaluation indépendante du

[6] Conseil national pour l'évaluation de la politique de développement social (CONEVAL), 2016.
[7] ECONOMÍA, 2024.
[8] 65 % de la population autochtone vit dans la pauvreté, de même que 44,6 % des femmes, 49,5 % des personnes handicapées et 45,8 % des enfants et des adolescents. La plupart des personnes vivant dans la pauvreté sont des femmes (CONEVAL, 2022).
[9] PNUD (2025).

programme de pays, la valeur ajoutée du PNUD réside dans sa capacité à déterminer et à corriger les inégalités multiples, en influençant les politiques et les programmes qui répondent aux besoins des plus démunis, par exemple, au moyen d'une assurance à déclenchement automatique qui tient compte des besoins des petites exploitations productrices de maïs.

12. Parmi les enseignements tirés figure la nécessité de renforcer la stratégie de communication afin de mieux diffuser les résultats du PNUD et d'accroître les effets du programme, en particulier dans le domaine de l'action environnementale.

13. Compte tenu du potentiel du Mexique à influencer les trajectoires de développement dans la région et dans le reste du monde, le bureau du PNUD au Mexique a renforcé la coopération Sud-Sud et triangulaire et les initiatives de multilatéralisme promues par le pays, telles que les initiatives de coopération internationale avec le Ministère des affaires étrangères ou les émissions d'obligations liées aux objectifs durables avec le Ministère des finances.

II. Priorités du programme et partenariats

14. Le présent programme contribuera à la mise en place d'un modèle de développement plus inclusif, durable et résilient pour la population mexicaine, et fournira les moyens de faire face aux scénarios de crise grâce à une approche participative, conformément à la vision d'un État mexicain doté d'une gouvernance solide, d'un développement social et économique inclusif et d'un environnement durable d'ici à 2031.

15. Le PNUD soutiendra les quatre domaines généraux du Plan national de développement 2025-2030 et ses trois thèmes transversaux, et favorisera la coordination avec les politiques et programmes nationaux, tout en maintenant l'alignement avec le Plan stratégique actuel du PNUD (2022-2025) et celui à venir (2026-2029) dans ses quatre objectifs stratégiques : 1) prospérité pour tous, 2) gouvernance efficace, 3) résilience aux crises et 4) planète saine, et ses trois accélérateurs : transformation numérique et intelligence artificielle, égalité des genres et financement durable.

16. De concert avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le PNUD codirigera le domaine stratégique de l'environnement, élaborera des plans de travail conjoints et rendra compte des résultats, en tenant compte du rôle historique du Mexique dans ce domaine et en promouvant la coopération technique avec le système des Nations Unies.

17. Le PNUD collaborera avec les Volontaires des Nations Unies sur des thèmes opérationnels, transversaux et de fond, en cherchant à optimiser le talent et l'enthousiasme des Volontaires pour renforcer la durabilité et les effets du programme, tout en favorisant l'inclusivité.

18. Le PNUD appliquera des normes techniques et éthiques élevées, en utilisant un modèle de gestion de référence pour améliorer l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'inclusion et la résilience – en renforçant les partenariats, en particulier avec le secteur privé, et en consolidant son rôle de chef de file national et sa réputation à l'échelle mondiale.

19. Le PNUD continuera à tirer parti des technologies émergentes pour accélérer le développement et la protection de l'environnement, en construisant des écosystèmes numériques et analogiques inclusifs et en impulsant des changements porteurs de transformation en tant que partenaire privilégié et organisation native du numérique. Il encouragera la recherche et l'innovation, en combinant des approches éprouvées et

expérimentales pour relever des défis complexes en matière de développement dans quatre domaines prioritaires.

Gouvernance, démocratie et état de droit

20. Le Mexique connaît une reconfiguration de son cadre institutionnel et une crise sécuritaire qui placent la gouvernance et l'état de droit au premier rang des priorités de la politique nationale. En réponse, le PNUD renforcera sa collaboration avec les administrations locales pour consolider les espaces civiques et élaborer des stratégies de paix qui favorisent la participation citoyenne, en identifiant le potentiel des technologies numériques pour améliorer la transparence et promouvoir la collaboration sociale.

21. La théorie du changement pour la réalisation 3 prévoit que les mesures visant à 1) renforcer les politiques et les mécanismes de participation citoyenne, de promotion, de protection et de défense des droits humains, 2) soutenir le positionnement national dans les espaces délibératifs et accompagner la consolidation, l'institutionnalisation, le suivi et la communication des engagements des États, en renforçant la coopération Sud-Sud, et 3) autonomiser les personnes, la société civile et les organisations sociales, permettront d'élargir l'espace civique pour l'exercice effectif des droits individuels et collectifs, en particulier pour les populations défavorisées telles que les femmes, les populations autochtones, les jeunes et les personnes en situation de handicap ou de déplacement.

22. Ces efforts mobiliseront des alliés stratégiques des administrations fédérale et locales, des organisations de la société civile, du secteur privé et des institutions et organisations internationales telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le PNUD mettra l'accent sur la reconnaissance des droits des populations autochtones et afromexicaines et sur leur rôle dans l'espace civique, guidé par le principe consistant à ne laisser personne de côté.

23. Les progrès dépendront de la stabilité institutionnelle, de la volonté politique et de l'engagement civique pour défendre les droits et encourager la participation publique. Parmi les risques figurent l'émergence de conditions dangereuses qui inhibent la participation citoyenne (en particulier parmi les défenseurs et défenseuses des droits humains et les communautés locales), la réduction de l'espace public, la polarisation sociale et les discours ou manifestations anti-droits de la part des parties prenantes.

24. Pour atténuer ces risques, le PNUD collaborera étroitement avec les pouvoirs publics et la société civile, afin de renforcer leur rôle en matière de gouvernance. Il proposera des scénarios de réponses d'urgence qui renforcent les liens sociaux, encouragent un dialogue inclusif, promeuvent une communication fondée sur des données probantes, protègent les espaces civiques et fournissent des alertes rapides.

Développement, prospérité et inclusion sociale

25. Le bureau du PNUD au Mexique a consolidé les capacités et les méthodologies de relèvement précoce et de résilience des communautés et des microentreprises, petites et moyennes entreprises, avec des mesures ciblant les populations les plus vulnérables dans des contextes de crise, en réponse aux tremblements de terre, aux urgences sociales ou sanitaires, et aux catastrophes liées au climat. Les inégalités dans la région exigent un engagement plus fort en faveur du développement local et des efforts nationaux pour s'assurer que personne n'est laissé de côté. L'établissement de liens entre la production locale et les chaînes de valeur peut favoriser le développement socioéconomique et renforcer les moyens de subsistance.

26. Dans la théorie du changement, la réalisation 5 prévoit que d'ici à 2031, l'État mexicain aura réduit la pauvreté et les inégalités en matière d'accès aux opportunités et aux droits sociaux et économiques, grâce à des initiatives de renforcement institutionnel des politiques et des allocations budgétaires pour des stratégies de lutte contre la pauvreté, de promotion d'une croissance économique inclusive et durable, de plein exercice des droits sociaux et économiques, en particulier pour les personnes vulnérables, ainsi que de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de systèmes et de services inclusifs et résilients de qualité.

27. La participation des autorités fédérales et locales, en particulier dans les zones défavorisées, est un facteur clé. En réponse à l'évaluation indépendante du programme de pays, les partenariats avec le monde universitaire, la société civile, les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté, les communautés autochtones et afromexicaines, les jeunes, les personnes en situation de déplacement et les groupes confrontés à de graves exclusions seront renforcés afin de concevoir, de mettre en œuvre, d'évaluer et de superviser les interventions. En coopération avec des organisations internationales telles que l'Organisation internationale du travail, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PNUD encouragera les initiatives visant à promouvoir l'utilisation de données probantes aux fins de l'inclusion, telles que l'indice de développement humain de la jeunesse élaboré avec le Fonds des Nations Unies pour la population.

28. Le PNUD s'appuiera sur des expériences axées sur l'éducation inclusive des jeunes, le développement socioéconomique des personnes en situation de déplacement et d'autres populations en situation de vulnérabilité, et le renforcement de la protection sociale. Il s'efforcera d'accroître la participation du secteur privé afin de diversifier le financement du développement durable et de renforcer la collaboration avec les ambassades, les entités et les organisations alliées qui partagent les mêmes objectifs de prospérité. Des outils tels que la budgétisation participative tenant compte des questions de genre, les obligations thématiques et les cadres intégrés de financement du développement viendront à l'appui de ces efforts.

29. Pour faire avancer le développement socioéconomique inclusif, les autorités doivent disposer de recettes fiscales stables et se fixer comme priorité de répondre aux besoins des populations exclues. Le PNUD est en mesure d'atteindre les groupes les plus défavorisés et sait s'adapter à l'évolution des circonstances pour ajuster son portefeuille technique. Des méthodologies telles que les taxes liées aux objectifs de développement durable seraient mises en œuvre aux niveaux infranational et national pour déterminer les priorités gouvernementales et réorienter les stratégies en faveur du développement durable.

30. Pour ce qui est des risques, une situation d'incertitude et de hausse de l'inflation à l'échelle internationale, combinée à des conditions intérieures défavorables, pourrait entraîner une détérioration de l'environnement économique, avec pour conséquence potentielle une récession. Par ailleurs, si l'évolution rapide des technologies offre des possibilités de développement, elle entraîne également le risque de creuser les écarts entre les personnes en fonction de leur niveau d'accès et de connaissance de la technologie.

31. Le PNUD suivra en permanence la situation afin d'identifier les groupes ou les populations les plus exposés aux crises et d'actualiser ou d'adapter les stratégies de manière flexible. Le PNUD renforcera sa participation aux réseaux mondiaux de bonnes pratiques et exploitera les enseignements tirés des précédentes stratégies de relèvement et de développement économiques. Il s'agit notamment de promouvoir l'économie circulaire et les chaînes de valeur locales pour réduire l'exposition aux

chocs extérieurs, de renforcer les réseaux face aux crises inflationnistes et de favoriser l'inclusion numérique en mettant l'accent sur les territoires et la reconversion professionnelle. Les partenariats avec le secteur privé, le milieu universitaire et les institutions financières joueront un rôle clé à cet égard.

Égalité réelle

32. Parallèlement aux efforts nationaux visant à garantir l'égalité réelle des femmes et des filles, tels que la création du Ministère de la Femme, le PNUD renforcera sa capacité à promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles, en formalisant cet engagement dans le programme de lutte contre le contexte généralisé de la violence à l'égard des femmes.

33. La réalisation 6 vise à garantir que les femmes, les adolescentes et les filles aient accès aux possibilités sociales, économiques et politiques et à une vie exempte de violence et de discrimination, en promouvant des politiques et des stratégies en faveur de leur autonomisation économique et de leur participation égale et substantielle à la prise de décisions dans la vie publique et privée – y compris celles liées à la gouvernance des ressources naturelles –, et en renforçant les capacités institutionnelles de prévention, de traitement, de répression et d'élimination de la violence à l'égard des femmes, ainsi que la promotion d'un changement culturel en faveur d'une égalité réelle.

34. Le label égalité des genres pour le développement (Gender Equality Seal for Development) servira d'outil pour collaborer avec les secteurs public et privé, y compris les administrations locales, dans le but de transformer les organisations et de promouvoir le changement culturel. L'approche de l'égalité des genres sera intersectionnelle et mettra l'accent sur les interventions au niveau communautaire. Le PNUD collaborera avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population pour obtenir des résultats substantiels en matière d'égalité.

35. Pour ce faire, il faudra un engagement social et institutionnel généralisé qui reconnaisse l'importance de l'égalité pour le développement. Le PNUD devrait conserver son statut de chef de file en matière d'autonomisation des femmes et des filles et mobiliser des ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs.

36. Parmi les risques figurent d'éventuelles réactions négatives aux avancées en matière d'égalité, ainsi que la possibilité d'une pression exacerbée sur les femmes et les filles en raison de crises environnementales, sociales et économiques.

37. Les mesures d'atténuation comprennent des stratégies de sensibilisation et d'éducation, axées sur une masculinité positive et des discours exhaustifs sur les effets de l'égalité réelle. Elles s'accompagneront d'un suivi, d'initiatives phares, de mécanismes d'alerte et de protocoles de protection des femmes et des filles face à la violence, en particulier dans les contextes de crise.

Environnement et résilience aux changements climatiques

38. Le PNUD a joué un rôle déterminant dans le soutien aux engagements internationaux du Gouvernement mexicain en matière d'environnement en promouvant des actions liées à la résilience climatique, à l'utilisation durable et à la conservation de la biodiversité, ainsi qu'à la réduction des sources de pollution et des déchets. Toutefois, des difficultés persistent en raison de l'épuisement accéléré des ressources naturelles, de l'exacerbation de la vulnérabilité aux changements climatiques, des lacunes et des obstacles en matière de financement, ainsi que d'autres facteurs, qui affectent de manière disproportionnée les communautés autochtones et celles qui dépendent des ressources naturelles.

39. Le PNUD cherchera à donner aux institutions nationales, aux secteurs stratégiques, aux populations et aux communautés la résilience nécessaire pour faire face à la vulnérabilité aux changements climatiques, à la crise de l'eau et aux risques environnementaux, en soutenant la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, des solutions fondées sur la nature et des stratégies inclusives pour l'atténuation et l'adaptation des secteurs stratégiques, dans une perspective de justice climatique et environnementale, de sauvegarde de la biodiversité, de respect des droits humains et d'égalité réelle. De même, le PNUD renforcera la gestion inclusive, durable et résiliente de l'eau afin de garantir l'accès universel et l'exercice effectif du droit à l'eau et à l'assainissement, et soutiendra la gestion globale des risques de catastrophe et de relèvement après une catastrophe, en veillant à la préparation, à l'adaptation et à la capacité de réaction des secteurs stratégiques, des territoires, des communautés et des populations les plus vulnérables.

40. Il est indispensable de renforcer la collaboration entre les autorités nationales et infranationales, les communautés, les organisations locales, y compris les femmes, les jeunes et les populations en situation de vulnérabilité (personnes vivant dans la pauvreté, populations autochtones et afromexicaines, personnes migrantes), le secteur privé, le monde universitaire et les organisations non gouvernementales. Le PNUD privilégiera les partenariats interagences avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ces efforts de collaboration sont essentiels pour relever les défis considérables posés par la triple crise planétaire en garantissant une participation inclusive et la représentation des personnes les plus touchées par les changements climatiques.

41. Le bureau du PNUD au Mexique a mis en place un modèle de collaboration fondé sur une approche par portefeuille qui met l'accent sur le renforcement des capacités des communautés afin d'améliorer les moyens de subsistance basés sur la biodiversité. Cette initiative favorise la résilience sociale et économique, promeut l'utilisation durable de la biodiversité et permet de tirer des enseignements susceptibles d'être transposés à l'échelle nationale.

42. Pour progresser vers cet objectif, il faut s'assurer d'une volonté politique soutenue, d'un cadre institutionnel, réglementaire et juridique stable, et de la stabilité de la coopération internationale. Le PNUD s'appuie sur des talents spécialisés et hautement reconnus aux niveaux national, régional et mondial, et ses projets environnementaux offrent une approche globale, renforcée par les capacités du bureau du PNUD au Mexique.

43. Le risque que des phénomènes climatiques extrêmes et des crises de l'eau plus graves se produisent dans le pays, ainsi que les pressions environnementales accrues résultant des crises sociales et économiques, sont autant de menaces pour l'obtention de résultats.

44. Pour atténuer les risques, il convient d'adopter une stratégie prévoyant une adaptation aux changements climatiques fondée sur les écosystèmes, une gestion durable de la biodiversité, de l'eau et de l'énergie, une réduction de la pollution et une gouvernance inclusive. Parmi les principales mesures figurent la remise en état des bassins hydrographiques et des zones humides, l'aménagement écologique des terres et du milieu marin, la production durable, l'investissement dans des infrastructures résilientes au climat, les systèmes d'alerte rapide, la gouvernance de l'eau et la promotion d'une économie circulaire.

III. Administration du programme et gestion des risques

45. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte

au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

46. Le programme sera exécuté sur le plan national en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères, au travers de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

47. Le PNUD réaffirme son engagement à démontrer les effets tangibles de ses actions, en s'appuyant sur un système de suivi et d'évaluation qui garantit la production d'éléments probants. À cette fin, en coordination avec le Ministère des Affaires étrangères, par l'intermédiaire de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement, et avec la participation de représentants des entités chargées du programme, des homologues, des partenaires et des participants, un conseil de programme sera mis en place pour suivre les engagements du programme.

48. Parmi les principaux risques qui pèsent sur le programme de pays actuel figure un scénario d'érosion du multilatéralisme, caractérisé par une réduction de l'aide financière, des tensions géopolitiques et une réorientation des priorités vers des réponses à court terme aux crises plutôt que vers le développement à long terme.

49. Au niveau national, des changements structurels profonds et continus dans le système judiciaire et les réformes juridiques mises en œuvre dans le pays sont toujours en cours, et leurs effets ne sont pas clairs. Sur le plan économique, les projections de croissance, les restrictions budgétaires potentielles et les répercussions sur les secteurs stratégiques pourraient affecter la mise en œuvre du programme.

50. Le PNUD maintiendra une certaine flexibilité dans sa planification, en renforçant les partenariats représentatifs de la diversité des acteurs du développement aux niveaux international, national et local. La diversification des financements est cruciale, c'est pourquoi le PNUD intensifiera ses efforts de financement en s'engageant auprès d'acteurs non traditionnels, tels que les banques de développement (la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, la Banque interaméricaine de développement), les organismes philanthropiques et le secteur privé.

51. Les initiatives du PNUD s'articuleront autour des avantages mutuels de la coopération pour le Mexique et ses partenaires, avec des exemples de coopération Sud-Sud, tels que « Sembrando Vida » (Semer la vie) en Amérique centrale, ou la réunion internationale « Stockholm+50 ». En interne, le travail d'autonomisation des administrations locales cimentera les réseaux de gouvernance, de prospérité et d'inclusion au niveau territorial.

52. Pour faire face à la numérisation et à l'élargissement de la fracture technologique, le PNUD intégrera la recherche et le développement pour concevoir des solutions numériques et non numériques. Celles-ci permettront de combler le fossé numérique, d'atténuer les incidences sociales et environnementales de l'intelligence artificielle et de l'automatisation dans des secteurs tels que le travail et l'éducation, et de lutter contre la mésinformation, la polarisation et la violence en ligne.

53. Le PNUD suivra l'évolution du paysage du développement dans le pays. Les ajustements de la réponse programmatique en fonction des conditions contextuelles

seront validés avec les homologues du programme et coordonnés avec l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement. En tant que principe de base des axes de travail du système des Nations Unies, l'appropriation du programme par le pays servira de thème transversal dans les instruments de planification du bureau du PNUD au Mexique.

54. Le PNUD veillera à la qualité du programme et à l'intégration effective des perspectives et des besoins des populations prioritaires, en adoptant des politiques de gestion globale des risques et des normes sociales et environnementales. Toute personne ou communauté qui estime que son bien-être peut être affecté par un projet relevant de ce programme peut faire part de ses préoccupations par l'intermédiaire du mécanisme local de réponse aux parties prenantes, accessible en espagnol et dans les langues autochtones, le cas échéant. Le PNUD veillera à ce que tout impact potentiel soit résolu de manière éthique et transparente.

55. Le bureau du PNUD au Mexique dispose d'un plan de continuité des opérations, qui fait l'objet d'un suivi constant afin de garantir la sécurité du personnel et de préserver la continuité des fonctions essentielles en cas de situation de crise.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

56. Le PNUD prendra part aux mécanismes interinstitutions, tels que l'équipe de pays des Nations Unies, les groupes de résultats et le groupe de suivi et d'évaluation, afin de garantir des actions efficaces, efficientes et responsables au Mexique, y compris des approches de développement transversales.

57. Un conseil de programme du PNUD sera établi pour superviser le programme. Il se réunira chaque année pour examiner les résultats, conformément au plan de suivi et d'évaluation, afin d'évaluer les progrès accomplis et de formuler d'éventuelles recommandations qui alimenteront le programme de travail annuel suivant. Les progrès réalisés en matière de résultats seront dûment consignés sur les plateformes de suivi du PNUD et mis à la disposition des parties prenantes afin de déterminer les contributions du PNUD aux priorités nationales, aux accords multilatéraux sur l'environnement et au label égalité des genres (Gender Equality Seal).

58. Le PNUD collaborera avec le Conseil national pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Institut national de statistique et de géographie pour renforcer les capacités de suivi, analyser et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux et infranationaux, en donnant la priorité à la ventilation (par variables clés telles que le genre, l'âge ou l'appartenance ethnique) et à la localisation des données, afin de ne laisser personne de côté.

59. Les indicateurs privilégieront les sources officielles pour mesurer les progrès enregistrés auprès des populations prioritaires et la représentation thématique des enjeux les plus pressants du pays. Le suivi et l'évaluation se feront conformément aux politiques du PNUD et au Cadre de résultats et d'allocation des ressources, en veillant à ce que le personnel local soit en mesure de soutenir la gestion axée sur les résultats.

60. Le plan d'évaluation prévoit une couverture thématique équilibrée des réalisations du programme, en mettant l'accent sur l'efficacité des ressources et la qualité de l'exercice, conformément aux lignes directrices du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Ce plan peut être complété si le groupe de suivi le juge nécessaire.

ANNEX A: RESULTS AND RESOURCES FRAMEWORK FOR MEXICO (2026-2031)

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: National Development Plan (PND) 2025-2030, Cross-Cutting Themes: 1. Governance with Justice and Citizen Participation (Objectives 1.1; 1.2; 1.3; 1.5; 1.6 and 1.7); 2. Development with Well-being and Humanism (Objective 2.2); 3. Indigenous and Afro-Mexican Peoples (Objectives T3.1; T3.2; T3.3; T3.4, T3.6) SDGs: 5, 10, 16 and 17.

UNSDCF OUTCOME 3 (UNDP 1): By 2031, the Mexican State, at all three levels of government, will have expanded the civic space for the effective exercise of individual and collective rights, citizen participation, public deliberation, the defense of human rights, freedom of expression, and access to information, with transparency, accountability, and inclusive and efficient mechanisms

STRATEGIC PLAN OUTCOME[10]: (2022-2025) 1 Structural transformation; (2026-2029) 2. Effective governance

UNSDCF OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)*	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
Indicator 3.c Percentage of municipal public administrations and territorial demarcations with open spaces for citizen participation **Baseline (2022):** 76.2% **Target (2031)**: 80%	National Institute of Statistics and Geography (INEGI): National Census of Municipal Governments and Territorial Demarcations Annually	**Output 1.1. Institutions have strengthened their technical capacities on governance and human rights** **Indicator 1.1.1** (IRRF A.2.2.1) Number of institutions, systems, or stakeholders that have improved their capacities to support compliance with ratified national and international human rights obligations: (a) Human rights (b) Private sector, including public companies (c) Security institutions Baseline (2025): (a) 0 (b) 0 (c) 0 Target (2031):	Mexican Agency for International Development Cooperation (AMEXCID), Ministry of the Interior, Ministry of Public Administration, National Anti-Corruption System, National Transparency System Business Coordinating Council (CCE), Confederation of Industrial Chambers	**Regular 273,000** **Other 28,340,000**

[10] The CPD development predates Strategic Plan 2026-2029 endorsement. The IRRF indicators herein are for the 2026-2029 Strategic Plan. The results framework will be further aligned subsequently.

		(a) 5 (b) 10 (c) 3 **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually **Output 1.2. National and local institutions with strengthened technical capacities to establish and reinforce their mechanisms for civic participation and empowerment, transparency, and accountability** **Indicator 1.2.1** (IRRF A.2.2.4) Number of regional, national and subnational initiatives, policies and strategies that: (a) Protect and promote civic space (b) Improve the efficiency, transparency and accountability of the security sector (c) Facilitate access to reliable information on issues of public interest (d) Promote youth empowerment (e) Empowerment of women Baseline (2025): (a) 0 (b) 0 (c) 0 (d) 0 (e) 0 Target (2031):	(CONACAMIN) Confederation of Savings and Loan Cooperatives of Mexico (CONCAMEX), Executive Council of Global Companies (CEEG), Employers' Confederation of the Mexican Republic (COPARMEX), National Autonomous University of Mexico (UNAM) College of Mexico (COLMEX) College of the Northern Border Civil society organizations Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) United Nations Office on Drugs and Crime	

		(a) 50 (b) 5 (c) 5 (d) 5 (e) 25 **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually	United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN-Women)	

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: PND 2025-2030, Cross-Cutting Themes: 2. Development with Well-being and Humanism (Objectives 2.1; 2.2; 2.3; 2.5; 2.6; 2.7; 2.8; 2.9); 1. Substantive Equality (Objectives T1.1; T1.2; T1.3; T1.4; T1.5); 3. Indigenous and Afro-Mexican Peoples (Objectives T3.1; T3.2; T3.3; T3.4, T3.6) SDGs: 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 16 and 17				
UNSDCF OUTCOME 5 (UNDP 2): By 2031, the Mexican State, at all three levels of government, will have reduced poverty and inequalities in access to opportunities and inclusive, quality services in education, health, nutritious food, adequate housing, and culture.				
STRATEGIC PLAN OUTCOME: (2022-2025) 2. No-one left behind; (2026-2029) 1. Prosperity for all				
UNSDCF OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)**
Indicator 5.a Percentage of population living in poverty (SDG 1.1.1). (a) Total (b) Sex (Men, Women) (c) Indigenous population **Baseline (2022):** (a) 36.3% (b) M: 35.6%; W: 36.9% (c) 65.2% **Target (2031):** (a) 34.1% (b) W: 34.9% (c) 59.0%	PND INEGI: National Survey of Household Income and Expenditure Annually	**Output 2.1. Mexican institutions strengthened their technical capacities to integrate the sustainable development approach, to combat inequalities and multidimensional poverty** **Indicator 2.1.1**. Number of institutions that have strengthened their capacity to integrate, monitor and evaluate the progress of the 2030 Agenda into laws, plans, budgets and policies. Baseline (2025): (a) National: 0 (b) Subnational: 0 Target (2031): (a) 3 (b) 10 **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually	AMEXCID, Ministry of Social Welfare, Ministry of Finance, Ministry of Economy, Ministry of Labor, INEGI CCE, CONACAMIN, CONCAMEX, CEEG, COPARMEX, Z Zurich Foundation, Banorte Financial Group, Development Bank of Latin American and the Caribbean. UNAM,	**Regular: 272,000** **Other: 8,910,000**

		Output 2.2. Mexican entities enhanced their programmatic capacities and mechanisms for effectively combating inequalities and multidimensional poverty, based on evidence **Indicator 2.2.1**. Number of policy instruments or initiatives that strengthen the capacity to plan, budget, manage and monitor measures to combat inequalities and multidimensional poverty, including access to basic services. Baseline (2025): (a) Public sector: 0 (b) Others: 0 Target (2031): (a) 10 (b) 5 **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually	Center for Economic Research and Teaching, COLMEX, Latin American Faculty of Social Sciences, National Polytechnic Institute Civil society organizations United Nations Population Fund (UNFPA) International Labour Organization (ILO), UN-Women, United Nations Children's Fund (UNICEF), Economic Commission for Latin America and the Caribbean	

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: PND 2025-2030, Themes: 2. Development with Well-being and Humanism (Objectives 2.1; 2.3; 2.7); 1. Substantive Equality (Objectives T1.1; T1.2; T1.3; T1.4; T1.5); SDGs: 1, 5, 10, 16 and 17

UNSDCF OUTCOME 6 (UNDP 3): By 2031, women, female adolescents, and girls in their diversity have greater access to social, economic, and political opportunities, and to safe environments free from gender-based violence and discrimination.

STRATEGIC PLAN OUTCOME: (2022-2025) 1. Structural transformation; (2026-2029) 1. Prosperity for all

UNSDCF OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)*	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
Indicator 6.b Percentage of women in elected positions (PND T1.3.2): (a) Total (b) Senators (c) Federal deputies (d) Governors (e) Local deputies (f) Municipal presidents or mayors (g) Councilors (h) Trustees **Baseline (2022):** (a) 36.3% (b) 49.2% (c) 50.0% (d) 40.6% (e) 53.5% (f) 29.5% (g) 58.8% (h) 52.8% **Target (2031):** 50.0% (a, b, c, d, e, f, g, h)	PND Ministry of Women Annually	**Output 3.1. Mexican institutions with strengthened technical capacities to implement enhanced mechanisms for the inclusion and non-discrimination of women and girls** **Indicator 3.1.1 (IRRF B.2.1.1)** Number of measures implemented to: (a) Eliminate gender discrimination and segregation in the labor market; (b) Increase women's access to and use of digital technologies, digital finance, e-commerce and digital value chains; (c) Ensure economic security and the empowerment of women in crisis contexts, including through economic recovery plans; (d) closing the gender gap in natural resource management. Baseline (2025): (a, b, c, d) 0 Target (2031):	Ministry of Foreign Affairs Ministry of Women, AMEXCID, Ministry of Public Education, Ministry of Social Welfare, Ministry of Finance, Ministry of Economy, CCE, CONACAMIN, CONCAMEX, CEEG, COPARMEX, Civil society organizations UN-Women, UNFPA, UNICEF, ILO,	**Regular 272,000** **Other 6,625,000**

Indicator 6.c: Prevalence of total violence against women aged 15 and over in the past 12 months (PND T1.4.2). Disaggregation by: (a) Total (b) Teenagers 15 to 17 years old (c) Older adults aged 60 and over **Baseline (2021):** (a) 42.8% (b) 54.6% (c) 14.6% **Target (2031):** (a) 38.0% (b) 50.6% (c) 9.8%	**Source:** PND INEGI: National Survey on the Dynamics of Household Relationships Annually	(a) 5 (b) 8 (c) 4 (d) 3 **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually **Output 3.2. Institutions strengthened their technical capacities towards women's leadership in public life and gender equality** **Indicator 3.2.1 (IRRF B.2.2.2)** Number of partnerships established to promote women's leadership, participation, and gender equality with: (a) civil society organizations led by women (b) other organizations and networks. **Baseline** (2025)**:** (a) 0 (b) 0 **Target** (2031)**:** (a) 70 (b) 30 **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually	OHCHR	

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: PND 2025-2030, Cross-cutting Themes: 1. Governance with Justice and Citizen Participation (Objectives 1.1; 1.2; 1.3; 1.5; 1.6 and 1.7); 2. Development with Well-being and Humanism (Objective 2.2); 3. Indigenous and Afro-Mexican Peoples (Objectives T3.1; T3.2; T3.3; T3.4, T3.6) SDGs: 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 and 17				
UNSDCF OUTCOME 9 (UNDP 4): By 2031, institutions, strategic sectors, populations, and communities in Mexico are more resilient to effectively address climate change, the water crisis, and environmental and natural risks.				
STRATEGIC PLAN OUTCOME: (2022-2025) 3 Resilience building; (2026-2029) 4. Healthy planet				
UNSDCF OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS** ***(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)**
Indicator 9.a Net Greenhouse Gas Emissions (PND 4.3.1) **Baseline (2025):** 599 **Target (2031):** 533	**Source:** PND National Water Commission, National Institute of Ecology and Climate Change, Ministry of Environment and Natural Resources: National Inventory of Greenhouse Gas and Compound Emissions. Annually	**Output 4.1. Mexican entities strengthened their technical and operational capacities for sustainable resource management** **Indicator 4.1.1 (**IRRF A.4.2.3) Natural resources managed under a sustainable regime of use, conservation, access and benefit sharing: (a) Area of terrestrial and marine protected areas created or under improved management practices (b) Number of shared aquatic ecosystems (freshwater or marine) under new or improved cooperative management (c) Coverage and scale of ecosystems with greater resilience to climate change (d) Area of forests, agricultural land, natural pastures, woodlands and wetlands under restoration	Ministry of Environment and Natural Resources, Ministry of Energy, National Commission for the Knowledge and Use of Biodiversity, Forestry Commission, Ministry of Agriculture and Rural Development, Ministry of Finance Mexican Economic Development, Variable Capital Stock Company Foundation, Fomento Social Banamex, Gonzalo Rio	**Regular 272,000** **Other 69,448,000**

		(e) Landscape areas under improved practices, excluding protected areas, and production systems under sustainable management (f) Amount of chemicals reduced, eliminated or avoided (g) Amount of waste that is recycled or disposed of safely (h) Amount of greenhouse gas emissions avoided or carbon sequestered in agriculture, forestry and other land uses (i) Indigenous Peoples and Community Conservation Areas and Other Effective Area-based Conservation Measures with effective management and/or improved governance systems Baseline (2025): (a) hectares: 0 (b) ecosystems: 0 (c) hectares: 0 (d) hectares: 0 (e) hectares: 0 (f) metric tons: 0 (g) metric tons: 0 (h) metric tons: 0 (i) hectares: 0 Target (2031): (a) 200,000 ha (b) 250,000 ha (c) 1 ecosystem (d) 10,000 ha (e) 200,000 ha (f) 1000 tons (g) 1000 tons	Arronte Foundation, Global Environment Facility Green Climate Fund Adaptation Fund International Climate Initiative Nationally Appropriate Mitigation Actions Facility United Kingdom Partnering for Accelerated Climate Transitions Inter-American Development Bank Latin American Development Bank German Corporation for International Cooperation, German Credit Institute for Reconstruction Federal Ministry for Economic Cooperation and Development of Germany	

		(h) 2,000,000 tons (i) 250,000 ha **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually **Output 4.2. Mexican institutions with strengthened technical capacities to promote people's right to enjoy a healthy environment, ensuring intergenerational sustainability and a fair energy transition.** **I.4.2.1** Number of new or strengthened policy tools, or finance instruments to facilitate the enhancement or implementation of new commitments under the Paris Agreement, the Kunming-Montreal Biodiversity Framework, Minamata Convention, Montreal Protocol, Sendai Framework, Conservation and Sustainable Use of Marine Biological Diversity of Areas beyond National Jurisdiction, the United Arab Emirates Energy Consensus, or the United Nations Convention to Combat Desertification Strategic Framework 2018-2030, including: Nationally Determined Contributions, National Adaptation Plans, National Strategy and Action	Civil society organizations and Foundations. Food and Agriculture Organization of the United Nations, United Nations Environment Programme	

		Plan on Biodiversity, Land Degradation Neutrality, and others Baseline (2025): 0 Target (2031): 5 **Source:** UNDP and partners reports **Frequency:** Annually		